CAPA (Agricultures des régions chaudes)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capaarc.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

ÉDITION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE - AGRICULTURES DES RÉGIONS CHAUDES

ÉPREUVE E1 : REPÈRES SOCIAUX ET OUTILS DE LA VIE COURANTE

Coefficient : 2 **Durée : 120 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

Le sujet comporte **7 pages** numérotées de 1/7 à 7/7. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet et du matériel d'écriture.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES ET SITUATION COMMUNE AUX DEUX PARTIES : COMMUNE FICTIVE DE BELLE-RIVIÈRE, TERRITOIRE DES RÉGIONS CHAUDES

La commune de Belle-Rivière étudie la création d'un point collectif de remplissage d'eau potable à proximité du marché. Le projet doit répondre à des besoins exprimés par les habitants et faire l'objet d'une décision discutée avec les usagers.

Les documents du dossier portent sur cette situation. La première partie associe histoire-géographie et éducation socioculturelle. La seconde partie mobilise les mathématiques et les sciences économiques, sociales et de gestion dans une situation de la vie courante.

Répondez à toutes les questions à partir des documents. Lorsque cela est demandé, justifiez vos réponses et présentez les étapes de vos calculs. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Comprendre une question sociale et civique et prendre position (10 points)

Histoire-géographie et éducation socioculturelle : capacité CG1.1

À l'aide des documents DT 1 et DT 2, répondez aux questions sur le projet de point collectif d'eau. Pour la dernière question, formulez une position personnelle, compréhensible et argumentée.

1.1 (2 points) À partir du DT 1, identifiez les deux acteurs qui ont organisé la consultation et indiquez les deux lieux où les habitants pouvaient donner leur avis.

1.2 (2 points) Relevez dans le DT 1 deux besoins ou difficultés auxquels le projet cherche à répondre. Pour chacun, indiquez l'élément du document qui vous permet de le repérer.

1.3 (2 points) Dans le DT 2, repérez une raison donnée en faveur du projet et une préoccupation exprimée par un habitant. Expliquez en quoi ces deux points de vue sont différents.

1.4 (4 points) Le conseil municipal doit décider s'il poursuit le projet. Indiquez votre position : favorable, défavorable ou favorable sous conditions. Justifiez-la par au moins deux arguments, dont un appuyé sur les documents. Proposez également une mesure concrète permettant aux habitants de participer à la décision ou au suivi du projet.

PARTIE 2 : Utiliser des outils dans une situation de la vie courante (10 points)

Mathématiques et sciences économiques, sociales et de gestion : capacité CG1.2

À l'aide des données du DT 1 et du DT 3, effectuez les calculs demandés. Les coûts sont exprimés en euros. Pour les pourcentages, arrondissez au pourcentage entier le plus proche lorsque cela est nécessaire.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.1 (2 points) Selon le DT 1, 54 personnes sur les 90 personnes interrogées souhaitent utiliser le point collectif d'eau. Calculez le pourcentage de personnes interrogées favorables à son utilisation. Écrivez le calcul effectué.

2.2 (2 points) À partir du DT 3, calculez le coût total du matériel et de l'installation, avant déduction de la subvention. Écrivez le calcul effectué.

2.3 (2 points) Calculez le reste à financer après déduction de la subvention de 300 euros. Écrivez le calcul effectué.

2.4 (2 points) Si le reste à financer est partagé à parts égales entre les 120 foyers de la commune, calculez la somme demandée à chaque foyer. Écrivez le calcul effectué.

2.5 (2 points) Le comité de projet dispose d'un plafond de 450 euros pour la participation collective des foyers. À partir de votre réponse à la question 2.4, calculez le montant total collecté auprès des 120 foyers, puis indiquez si ce montant respecte le plafond.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : INFORMATION COMMUNALE ET RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

Document établi pour le sujet. La mairie et l'association des usagers du marché ont organisé une consultation au marché et à la maison de quartier. Quatre-vingt-dix personnes ont répondu. Parmi elles, 54 souhaitent utiliser un point collectif de remplissage d'eau potable et 36 n'envisagent pas de l'utiliser.

Les personnes favorables au projet évoquent notamment la possibilité de remplir des contenants réutilisables près du marché et de limiter les déplacements jusqu'aux points d'eau éloignés. Plusieurs habitants demandent que l'accès soit pratique pour les personnes à mobilité réduite et que les horaires soient affichés clairement.

La commune compte 120 foyers. Le conseil municipal doit examiner le projet après avoir pris connaissance des avis recueillis.

Résultats de la consultation

Réponse à la consultation	Nombre de personnes
Souhaitent utiliser le point d'eau	54
Ne souhaitent pas l'utiliser	36
Total des personnes interrogées	90

Données communiquées par la mairie pour le projet.

DT 2 : EXTRAITS DES AVIS RECUEILLIS PAR LA COMMUNE

Document établi pour le sujet.

Avis de Nadia, vendeuse au marché : « Un point de remplissage près du marché serait utile aux habitants et aux personnes qui y travaillent. Il faudrait qu'il reste propre et que son entretien soit organisé. »

Avis de Joël, habitant du quartier : « Je comprends l'intérêt du projet, mais je souhaite connaître les horaires d'ouverture et savoir qui vérifiera le bon fonctionnement du point d'eau. »

Information communale : la mairie prévoit de présenter le projet lors d'une réunion ouverte aux habitants. Les participants pourront poser des questions et proposer des modalités de suivi.

DT 3 : DEVIS PRÉVISIONNEL DU POINT COLLECTIF DE REMPLISSAGE

Document établi pour le sujet. Le devis prévisionnel comprend deux réservoirs de stockage, quatre robinets et la pose de l'installation. Les montants indiqués sont les coûts totaux par ligne. Une subvention de 300 euros est prévue. Pour la question 2.4, le partage demandé est effectué à parts égales entre les 120 foyers.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Coûts prévisionnels du projet

Élément	Quantité	Coût total
Réservoirs	2	360
Robinets	4	88
Pose de l’installation	1	260
Subvention prévue	1	300
Foyers concernés par le partage	120	Donnée de calcul
Plafond de la participation collective	1	450

Montants en euros.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse : Questions 2.1 à 2.5 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases prévues. Faites apparaître les calculs et les unités. Vous pouvez poursuivre vos réponses sur votre copie en indiquant le numéro de la question.

Calculs de la partie 2

Question	Calcul et résultat
2.1 Pourcentage de personnes favorables	.....
2.2 Coût total avant subvention	.....
2.3 Reste à financer	.....
2.4 Somme par foyer	.....
2.5 Total collecté et comparaison au plafond	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse : Position argumentée, question 1.4 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Vous pouvez rédiger votre réponse dans le cadre ci-dessous ou sur votre copie. Indiquez clairement votre position, vos arguments et la mesure de participation proposée.

Organisation de la réponse argumentée

Éléments attendus	Réponse
Ma position sur le projet	.....
Argument 1	.....
Argument 2, dont un élément appuyé sur les documents	.....
Mesure proposée pour associer les habitants	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.